

Département du
Val d'Oise

REPUBLIQUE FRANCAISE

Arrondissement
PONTOISE
Canton de l'Hautil

Mairie de Boisemont

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 16 décembre 2016

L'an deux mil seize, le seize décembre, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à vingt heures quarante-cinq en session publique au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean Claude Wanner, Maire.

Date de convocation : le 10 décembre 2016

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 10
Nombre de membres votants : 14

Etaient Présents : Messieurs Wanner, Briandet, Leblanc, Michel, Pernel, Touazi, Mesdames Daine, Delaunoy, Hardy, Savill.

Etaient absents excusés: Mesdames Caignard (pouvoir à Madame Delaunoy), Guérout (pouvoir à Madame Daine) et Paranthoën (pouvoir à Monsieur Touazi), Monsieur Morel (pouvoir à Monsieur Wanner).

Etait absent : Monsieur Kutos

Secrétaire de séance : Madame Daine Martine

1 - COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance du Conseil Municipal, celui-ci est adopté à l'unanimité.

2 – RAPPORTS ANNUELS 2015 DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU TRAITEMENT DES DECHETS

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire présente le rapport annuel des services publics de l'eau potable, de l'assainissement et du traitement des déchets.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que ces services relèvent de la compétence de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise.

Monsieur le Maire rappelle pour chaque service les indicateurs techniques, financiers et énumère les faits marquants pour l'année 2015.

Monsieur le Maire précise que ces documents sont consultables en Mairie.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

Prend acte des rapports des services eau potable, assainissement et traitement des déchets.

3 - DISSIMULATION DU RESEAU ORANGE

La délibération du 3 novembre 2015 approuvant la dissimulation des réseaux rue des Bois et rue des Chênes, de ce fait il y a lieu de signer une convention pour la participation financière d'orange.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Atteste que les travaux commenceront fin d'année 2016.

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec orange ci-jointe.

4 – DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu d'effectuer des modifications d'affectation de crédits sur le budget communal 2016.

5 - QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe qu'une réunion d'information sur la mutualisation et en particulier sur l'observatoire fiscal va être tenue par la CACP courant janvier, il souhaite qu'un maximum d'élus soit présent, vu le caractère important de ce sujet.

Madame Delaunoy Danièle rappelle que le marché de Noël existe maintenant depuis 5 ans, et qu'au fil du temps, malheureusement, il y a beaucoup moins d'exposants et de visiteurs. Très déçue que les Boisémontais n'y participent pas d'avantage, malgré l'investissement de la commune, il est décidé d'arrêter le marché de Noël.

Fin de séance à 22 h 15

Le Maire,

JC WANNER